

Brevet des collèges: 87,1% de réussite, en baisse de 1,9 point

Paris, 13 juil. 2018 (AFP) -

Un peu plus de 704.000 collégiens ont été admis au brevet en 2018, soit un taux de réussite de 87,1%, en baisse de 1,9 point par rapport à l'année précédente, selon les résultats provisoires publiés vendredi par l'Education nationale.

Dans le détail, 22,6% des candidats ont obtenu la mention très bien, 22,2% la mention bien, 21,3% assez bien et 21% ont été reçus sans mention.

La série générale, qui concerne 91% des inscrits, affiche le taux de réussite le plus élevé, avec 88% de lauréats, en recul de 1,8 point par rapport à 2017.

Chez les candidats de la série professionnelle, 78,1% ont décroché l'examen, un taux en repli de 1,6 point.

Cette année encore, le taux de réussite chez les filles (90,7%) est supérieur à celui des garçons (83,7%), soit un écart de 7 points, note le ministère.

Le brevet, dont l'ancêtre (le BEPC) a été créé en 1947, est un diplôme qui atteste des connaissances et compétences acquises en fin de collège, à l'issue de la classe de troisième, selon l'intitulé du ministère de l'Education. Passé par des adolescents qui ont pour la plupart 14 ou 15 ans, il se situe donc peu avant la fin de la scolarité obligatoire (16 ans en France).

En 2016, le brevet avait été réussi par 87,3% des candidats.

fmp/rfo/cb

Afp le 13 juil. 18 à 16 06.